

Jean-Claude Cassagne, une distinction pour 38 ans de service



Jean-Claude Cassagne, une distinction pour 38 ans de service

Samedi dernier, Guy Favarel, maire de Préneron, a profité du feu de la St Jean, organisé comme chaque année par le comité des fêtes du village, pour remettre à Jean-Claude Cassagne, au nom de M. Le Préfet du Gers, par arrêté du 10 juin 2025, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent.

Avant son discours en l'honneur de Jean-Claude Cassagne, le maire a remercié chaleureusement Lionel, le président et les musiciens du groupe musical BRIK A BRASS BAND dont la présence était une première à Préneron.



Comme l'a déclaré le maire dans son discours, "cette décoration est la récompense d'une longue carrière et une reconnaissance officielle pour les services rendus à notre collectivité", ajoutant qu' "il n'y a pas de distinction modeste mais il n'y a que des récipiendaires méritants".

Il a ensuite retracé la carrière de Jean-Claude Cassagne dans son discours dont voici un extrait :

" J'ai choisi ce moment de convivialité dans cette période pré-estivale pour honorer ce soir un grand élu, non pas par sa taille mais pour son engagement au service de notre village. Les mandats se succèdent et les conseillers aussi, mais il y en a un qui résiste et qui a su s'adapter à chaque changement.

Tu es né le 22 juin 1952 à Préneron et tu as suivi les traces de ton père Jean, puisque le 12 mars 1989 tu fais ton entrée au conseil municipal, en tant que conseiller. Puis comme maire-adjoint pendant 19 ans de 2001 à 2020 et aujourd'hui à nouveau conseiller de 2020 à 2026.

Plus qu'une mission de service public, c'est un sacerdoce. Ton engagement est exceptionnel, et à la fin de ce mandat tu totaliseras 38 ans de service.

Je peux témoigner de ta loyauté, de ton humilité et de ta sincérité. Tu es la preuve la plus éclatante qu'il existe des personnes capables de donner de leur temps pour l'intérêt général de la commune et un exemple pour nos jeunes qui pensent que la vie locale ne leur est pas destinée."

Guy Favarel a ensuite remis à Jean-Claude Cassagne, au nom du Préfet, la médaille d'honneur régionale, départementale et communale, échelon argent.

Il a terminé par une citation : « Il est démontré par l'expérience des siècles que, dans la condition d'agriculteur, l'homme conserve une âme plus simple, plus pure, plus belle et plus noble."...

